

L'accès à Dieu par la raison naturelle et la révélation : Vatican I et Vatican II

1. Premier concile du Vatican, Constitution dogmatique *Dei Filius*

a) « La même sainte Église, notre Mère, tient et enseigne que Dieu, principe et fin de toutes choses, peut être connu avec certitude par la lumière naturelle de la raison humaine à partir des choses créées, car “depuis la création du monde, ce qu’il a d’invisible se laisse voir à l’intelligence grâce à ses oeuvres” (Rom 1:20).

b) Toutefois, il a plu à sa sagesse et à sa bonté de se révéler lui-même au genre humain ainsi que les décrets éternels de sa volonté par une autre voie, surnaturelle celle-là : “Après avoir à maintes reprises et sous maintes formes parlé jadis à nos pères par les prophètes, Dieu, tout récemment, nous a parlé par le Fils” (He 1:1-2).

[1] C’est bien grâce à cette révélation divine que tous les hommes doivent de pouvoir, dans la condition présente du genre humain, connaître facilement, avec une ferme certitude et sans aucun mélange d’erreur, ce qui dans les choses divines n’est pas de soi inaccessible à la raison.

[2] Ce n’est cependant pas pour cette raison que la révélation doit être dite absolument nécessaire, mais parce que Dieu, dans son infinie bonté, a ordonné l’homme à une fin surnaturelle, à savoir la participation aux biens divins qui dépassent absolument ce que peut saisir l’esprit humain. Car “l’œil n’a pas vu, l’oreille n’a pas entendu et n’est pas monté au coeur de l’homme ce que Dieu a préparé pour ceux qui l’aiment” (1 Co 2,9) » (Constitution *Dei Filius*, ch. 2 ; *Les Conciles Œcuméniques*, t. II-2 : *Les Décrets, Trente à Vatican II*, éd. G. Alberigo et alii, Paris, 1994, p. 1639 [806]).

c) « Si quelqu’un dit que le Dieu unique et véritable, notre Créateur et Seigneur, ne peut pas être connu avec certitude par ses oeuvres grâce à la lumière naturelle de la raison humaine, qu’il soit anathème » (canon 1 attaché au ch. 2 de *Dei Filius* sur la révélation ; *éd. cit.*, p. 1647 [810]).

2. Deuxième concile du Vatican, Constitution dogmatique *Dei Verbum*

« Par la révélation divine, Dieu a voulu se manifester et se communiquer lui-même et manifester et communiquer les décrets éternels de sa volonté concernant le salut des hommes, “à savoir de les faire participer aux biens divins, qui dépassent absolument les possibilités de compréhension de l’esprit humain” [Vatican I, Const. *Dei Filius*, ch. 2].

Le saint Concile confesse que “Dieu, principe et fin de toutes choses, peut être connu avec certitude par la lumière naturelle de la raison humaine à partir des choses créées” [Vatican I, Const. *Dei Filius*, ch. 2] ; mais c’est à la révélation, enseigne le Concile, qu’il faut attribuer le fait que “ce qui dans les choses divines n’est pas de soi inaccessible à la raison humaine, puisse aussi, dans la condition présente du genre humain, être connu de tous facilement, avec une ferme certitude et sans aucun mélange d’erreur” [Vatican I, Const. *Dei Filius*, ch. 2] » (Constitution *Dei Verbum*, ch. 1, n° 6 ; cf. *Les Conciles Œcuméniques*, *éd. cit.*, p. 1975 [973]) ; voir aussi Constitution *Dei Verbum*, ch. 1, n° 3-4 ; cf. *éd. cit.*, p. 1973 [972]).

3. Catéchisme de l'Église catholique

n° 31. Créé à l'image de Dieu, appelé à connaître et à aimer Dieu, l'homme qui cherche Dieu découvre certaines "voies" pour accéder à la connaissance de Dieu. On les appelle aussi "preuves de l'existence de Dieu", non pas dans le sens des preuves que cherchent les sciences naturelles, mais dans le sens d'"arguments convergents et convaincants" qui permettent d'atteindre à de vraies certitudes. Ces "voies" pour approcher Dieu ont pour point de départ la création : le monde matériel et la personne humaine. [...]

n° 34. Le monde et l'homme attestent qu'ils n'ont en eux-mêmes ni leur principe premier ni leur fin ultime, mais participent à l'Être en soi, sans origine et sans fin. Ainsi, [...] **l'homme peut accéder à la connaissance de l'existence d'une réalité qui est la cause première et la fin ultime de tout**, "et que tous appellent *Dieu*" (saint Thomas d'Aquin, *Sum. theol.* I, q. 2, a. 3).

n° 35. **Les facultés de l'homme le rendent capable de connaître l'existence d'un Dieu personnel.** Mais pour que l'homme puisse entrer dans son intimité, Dieu a voulu se révéler à lui et lui donner la grâce de pouvoir accueillir cette révélation dans la foi. Néanmoins, les preuves de l'existence de Dieu peuvent **disposer à la foi et aider à voir que la foi ne s'oppose pas à la raison humaine.**

n° 36. "La Sainte Église, notre mère, tient et enseigne que Dieu, principe et fin de toutes choses, peut être connu avec certitude par la lumière naturelle de la raison humaine à partir des choses créées" (Vatican I ; Vatican II, DV 6). **Sans cette capacité, l'homme ne pourrait pas accueillir la révélation de Dieu.** L'homme a cette capacité parce qu'il est créé "à l'image de Dieu" (Gn 1, 27).

n° 37. Dans les conditions historiques dans lesquelles il se trouve, l'homme éprouve cependant **bien des difficultés** pour connaître Dieu avec la seule lumière de sa raison :

Bien que la raison humaine, en effet, à parler simplement, puisse vraiment par ses forces et sa lumière naturelles arriver à une connaissance vraie et certaine d'un Dieu personnel, protégeant et gouvernant le monde par sa Providence, ainsi que d'une loi naturelle mise par le Créateur dans nos âmes, **il y a cependant bien des obstacles empêchant cette même raison d'user efficacement et avec fruit de son pouvoir naturel**, car les vérités qui concernent Dieu et les hommes dépassent absolument l'ordre des choses sensibles, et lorsqu'elles doivent se traduire en action et informer la vie, elles demandent qu'on se donne et qu'on se renonce. **L'esprit humain, pour acquérir de semblables vérités, souffre difficulté de la part des sens et de l'imagination, ainsi que des mauvais désirs nés du péché originel. De là vient qu'en de telles matières les hommes se persuadent facilement de la fausseté ou du moins de l'incertitude des choses dont ils ne voudraient pas qu'elles soient vraies** (Pie XII, Encyclique *Humani Generis*)¹.

n° 38. C'est pourquoi l'homme a besoin d'être éclairé par la révélation de Dieu, non seulement sur ce qui dépasse son entendement, mais aussi sur "les vérités religieuses et morales qui, de soi, ne sont pas inaccessibles à la raison, afin qu'elles puissent être, dans l'état actuel du genre humain, connues de tous sans difficulté, avec une ferme certitude et sans mélange d'erreur" (*ibid.*, cf. Vatican I ; Vatican II, DV 6 ; saint Thomas d'Aquin, *Sum. theol.* I, q. 1, a 1).

[N.B. : c'est moi qui souligne ou mets certaines expressions en caractères gras]

¹ Le texte de l'encyclique *Humani Generis* de Pie XII (en 1950) se poursuit ainsi :

« C'est pourquoi il faut tenir que la révélation divine est moralement nécessaire pour que tout ce qui n'est pas, de soi, inaccessible à la raison en matière de foi et de mœurs, puisse être, dans l'état actuel du genre humain, connu de tous promptement, avec une certitude ferme et sans mélange d'erreur.

Bien plus, l'esprit humain peut éprouver parfois des difficultés à formuler un simple jugement certain de "crédibilité" au sujet de la foi catholique, encore que Dieu ait disposé un grand nombre de signes extérieurs éclatants qui nous permettent de prouver, de façon certaine, l'origine divine de la religion chrétienne avec les seules lumières naturelles de notre raison. En effet, que le mènent les préjugés ou que l'excitent les passions et la volonté mauvaise, l'homme peut opposer un refus et résister autant à l'évidence irrécusable des signes extérieurs qu'aux célestes lumières que Dieu verse en nos âmes ».